

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

EXTRAIT du Registre des Délibérations
du Centre Communal d'Action Sociale de DIJON

Séance du 9 mars 2010

à laquelle étaient présents :

Président de Séance : Mme Françoise TENENBAUM

Membres présents : (9) Mme BERNARD, M. BON, Mme CAZENAVE, M. EL HASSOUNI, M. GOUDEAU, Mme HERVIEU, Mme LECOMTE LE GRAND, Mme METGE, Mme TENENBAUM.

Membre excusé représenté : (5) M. REBSAMEN (représenté par Mme TENENBAUM), M. BARRON (représenté par M. BON), M. BERTHIER (représenté par Mme BERNARD), Mme GINDRE (représentée par M. GOUDEAU), Mme ROLLIN (représentée par Mme HERVIEU).

Membres excusés : (2) Mme REVEL, Mme TOLLOT

Membre absent : (1) Mme CHATILLON

Date de convocation : 2 mars 2010

Délibération n° : 14-2010

Objet : Escale d'Alembert et centre d'accueil de jour Les Marronniers – chartes du bénévolat

Depuis janvier 2009, une nouvelle prestation organisée par le service l'Escale d'Alembert est proposée aux personnes âgées dijonnaises en perte d'autonomie : l'accompagnement collectif.

Il permet aux bénéficiaires de s'inscrire à des activités planifiées en intérieur ou en extérieur, à des promenades, des visites en compagnie d'autres personnes. L'Escale d'Alembert dispose de 3 minibus pour véhiculer les usagers de leur domicile au lieu de l'animation.

Auparavant intégré à l'OPAD, ce service fonctionnait grâce à la participation d'une dizaine de bénévoles qui ont accepté de poursuivre leur intervention au sein du CCAS.

Une charte du bénévolat a alors été élaborée afin de formaliser et clarifier leur engagement.

Le centre d'accueil de jour les Marronniers, qui prend en charge à la journée des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou troubles apparentés, a également le projet de faire appel à la collaboration de bénévoles afin de permettre aux usagers à mobilité réduite ou nécessitant une surveillance particulière, de participer à des sorties collectives. Un appel à projet est par ailleurs à l'étude afin de promouvoir le bénévolat auprès des publics atteints de la maladie d'Alzheimer.

Aussi, le champ d'action et les missions de chaque personne impliquée dans le réseau de bénévoles du CCAS, mis en place en faveur des aînés de la commune, pourraient être définis dans une charte du bénévolat, adaptée aux spécificités de chaque activité. Les engagements du bénévole et ceux du CCAS y seraient détaillés.

Les membres du Conseil d'Administration :

- approuvent les chartes du bénévolat de l'Escale d'Alembert et du centre d'accueil de jour Les Marronniers,
- d'autorisent le Président ou son représentant légal à signer ces documents.

Adopté à l'unanimité.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil d'Administration.

Destinataires :

Préfecture : 1

Registre : 1

DG : 1

DRPA : 1

Receveur Municipal : 2



Pour le Président et par délégation,
La Vice-Présidente,

A handwritten signature in black ink, appearing to be "F. Tenenbaum", written over two horizontal lines.

Françoise TENENBAUM

PRÉFECTURE DE LA CÔTE-D'OR
Déposé le :

29 MARS 2010



PUBLIÉ LE 10 MARS 2010